



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°247

OCTOBRE 2017

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 OCTOBRE 2017

Présents : 13

Absents excusés : Karine BERTHO qui donne pouvoir à Emmanuelle GONÇALVES
Joseph MAHE qui donne pouvoir à Franck FREHEL

Absent : Claude LEVRAUD

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20 h
Céline BAILLY est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 28 SEPTEMBRE 2017.

B- INFORMATIONS.

- 1- Installation d'un nouveau conseiller municipal.
- 2- Présentation du projet PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

C- DELIBERATIONS.

- 1- Marché d'étude et mise à jour du zonage et schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales.
- 2- Modification des commissions municipales.
- 3- Avenant à la convention SATESE.
- 4- Décorations de Noël : Salle polyvalente et rond-point du Moulin de la Haie.
- 5- Résidence de COUESLAN : travaux urgents (remplacement de deux portes).
- 6- Eclairage de la place du marché.

D- Questions et informations diverses.

- 1- Délégués communautaires.
- 2- Liste des personnes avec assistance médicale électrique.
- 3- Rassemblement de personnes pour faire une rave party dans les prés de Vilaine.

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 27 SEPTEMBRE 2017.

Accord du conseil avec 12 voix pour, 1 contre et 2 abstentions.

B- INFORMATIONS.

1- Installation d'un nouveau conseiller municipal.

M. le Maire informe les élus de la démission de Monsieur Hervé MICHAUD et Martine PENOT. Il informe les élus que suite au refus de la personne suivante de la liste « Construisons l'avenir », le conseiller municipal sera installé au conseil de Novembre 2017. Il n'y aura pas de remplaçant pour Martine PENOT, car il ne reste plus de personne éligible sur la liste du Maire.

2- Présentation du projet PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

M. le Maire rappelle que par délibération du 28 Mai 2015 le conseil municipal a prescrit la mise en révision générale du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il rappelle également que le PLU comporte un élément essentiel le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) pour lequel il demande à Monsieur JOUAN du cabinet A+B de le présenter.

Ce document répond à plusieurs objectifs et fixe l'économie générale du PLU. Il se décompose en 4 chapitres.

- Préserver la qualité du cadre de vie dolaysien : les paysages, le patrimoine, l'environnement.
Il faut préserver la qualité des paysages liée à l'environnement naturel et agricole garant de l'identité du territoire en protégeant les espaces les plus sensibles inscrits dans le réseau Natura 2000.
Il faut aussi préserver et valoriser les qualités patrimoniales du territoire en mettant en valeur les éléments bâtis (châteaux, manoir, chapelle etc.).
Il faut préserver l'environnement et mettre en valeur les continuités écologiques en favorisant l'entretien des éléments du patrimoine naturel, la gestion et le traitement des eaux pluviales, la pollution des sols et des sous-sols.
Il faut modérer la consommation de l'espace agricole liée au développement urbain en gérant de façon économe.
- Afficher et renforcer la vitalité du bourg de SAINT-DOLAY par un développement équilibré de l'habitat.
Il faut concentrer l'essentiel de l'urbanisation sur le bourg (75% à 80%) pour renforcer sa centralité et sa vitalité en tablant sur la production de 25 à 27 logements par an pour être en conformité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) d'ARC SUD BRETAGNE.
Il faut ouvrir la possibilité de création de logements en dehors du bourg sur les villages de CRAN, SAINTE-ANNE et BURIN.
Il faut assurer un mode de développement urbain économe et durable en optimisant la production de logements par « renouvellement urbain » en respectant une densité de 16 logements à l'hectare demandé par le SCOT.
Il faut enfin maintenir une offre de logements diversifiée et adaptée au territoire.
- Accompagner le développement pour en pérenniser la qualité.
Il faut anticiper d'éventuels besoins en équipements ou en services d'intérêt collectif en préservant des possibilités d'évolution et d'extension de différents équipements.
Il faut améliorer les conditions de déplacement et d'accessibilité en maintenant une bonne cohésion entre les différents modes de déplacements au sein de l'agglomération ainsi que poursuivre le développement du réseau de liaisons piétonnes et cyclables.
Il faut optimiser la desserte du territoire par les communications numériques en assurant des conditions satisfaisantes pour la desserte des habitations.
- Soutenir les activités économiques de proximité et la vitalité du territoire.
Il faut préserver les conditions de maintien et développement des exploitations agricoles en favorisant les conditions d'implantation, de reprise.
Il faut favoriser l'accueil d'entreprises, soutenir les commerces et les activités de proximité afin de renforcer le tissu économique local dans le centre bourg et dans la zone artisanale de la Fouée.
Il faut encadrer, soutenir et diversifier les initiatives de valorisation touristique en favorisant l'offre d'hébergements touristiques, les actions de mise en valeur du patrimoine.

C- DELIBERATIONS.

1- Marché d'étude et mise à jour du zonage et schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales.

Monsieur le Maire informe les élus du résultat de la commission d'appel d'offres pour l'étude de zonage d'assainissement des eaux usées et le schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales. Il propose l'offre la mieux disante de l'entreprise DM Eau pour un montant de 17 800 € HT.

Accord du conseil à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer le marché.

2- Modification des commissions municipales.

M. le Maire propose de reporter au conseil de novembre 2017 la modification du tableau des commissions municipales pour pouvoir intégrer le nouveau conseiller municipal.

3- Avenant à la convention SATESE.

M. le Maire rappelle aux élus que la commune adhère au SATESE (Service d'Appui Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux) par convention jusqu'au 31 décembre 2017. Il propose de prolonger la mission d'un an, dans l'attente du transfert de compétence à la communauté de commune ARC SUD BRETAGNE.

Accord du conseil à l'unanimité.

4- Décorations de Noël : Salle polyvalente et rond-point du Moulin de la Haie.

Isabelle SIRLIN informe les conseillers municipaux que la commission a décidé de changer la décoration de Noël dans la salle polyvalente. Le devis de l'entreprise Paysage de Noël a été retenu pour un montant de 2 588 € HT.

Afin d'illuminer le rond-point du Moulin de La Haie, un devis a été sollicité auprès de l'entreprise Distri-fêtes pour un montant de 1 056,55 € HT.

Accord du conseil à l'unanimité.

5- Résidence de COUESLAN : travaux urgents (remplacement de deux portes).

Patrick GERAUD informe les élus que les portes d'entrées avant et arrière de la résidence de COUESLAN sont à changer. Un devis a été demandé à l'entreprise PRIEZ de SAINT-DOLAY pour un montant de 2 919,60 € HT.

Accord du conseil à l'unanimité.

6- Eclairage de la place du marché.

M. le Maire fait part aux membres du conseil municipal d'un devis du SDEM pour améliorer l'éclairage de la place de l'église où se déroule le marché du vendredi après-midi pour un montant de 1 400 € HT auquel il faut déduire la subvention du SDEM de 330 € HT soit un montant de 1 070 € HT.

Accord du conseil avec 13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

D- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

1- Délégués communautaires.

Suite à la démission de Martine PENOT conseillère communautaire à la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE, M. le Maire précise que le remplaçant doit être une personne de même sexe. La personne de sexe féminin qui est la première sur la liste est Muriel MALNOË qui a décliné le poste, vient ensuite Emmanuelle GONÇALVES qui a accepté. Pour le remplacement d'Hervé MICHAUD la nomination se fera au conseil de novembre 2017.

2- Liste des personnes avec assistance médicale électrique.

Afin de renseigner le Plan Communal de Sauvegarde, il est demandé aux personnes avec assistance médicale électrique de s'inscrire au secrétariat de la mairie (Tél 02 99 90 20 69).

Ce fichier servira à remplir le PCS et en cas de coupure de courant à informer Enedis (entreprise qui gère le réseau électrique).

3- Prévention contre les raves party dans les prés de Vilaine.

Nicolas GURIEC fait part aux élus d'un rassemblement de personnes dans le but de faire une rave party qu'il a pu éviter dans les prés de Vilaine. Suite à son intervention rapide auprès du Maire, de la gendarmerie et des propriétaires des terrains, ce rassemblement n'a pas eu lieu. Il est demandé à toute personne qui voit défiler des véhicules avec groupe électrogène et sono, de prévenir au plus vite la Gendarmerie afin d'empêcher ces rencontres illicites qui occasionnent des détériorations des parcelles de terrain éventuellement cultivées.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 30 NOVEMBRE 2017 A 20 HEURES

La réunion publique pour la présentation du PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) aura lieu le 14 Novembre 2017 à 20 heures à la salle polyvalente.

La collecte de la Banque alimentaire aura lieu les **24 et 25 Novembre 2017**. Si des personnes sont intéressées pour aider à la collecte, merci de s'inscrire en mairie. L'équipe de SAINT-DOLAY est chargée de collecter au magasin NETTO de NIVILLAC.

La communauté de communes ARC SUD BRETAGNE organise une **collecte de grosses ferrailles le 30 Novembre 2017**. Il est impératif de s'inscrire au service environnement d'ARC SUD BRETAGNE Tél 02 99 91 40 90 avant le **22 novembre 2017**. Pour les véhicules il faut la carte grise, le certificat de non gage et la déclaration de cession.

Info énergie Bretagne : En entretenant ma chaudière je fais des économies. Depuis 2009, l'entretien annuel de votre chaudière est obligatoire et cette opération garantit un bon fonctionnement de votre appareil.

Lors de la visite, le professionnel doit respecter quelques obligations.

- Vérifier l'état de la chaudière et la nettoyer si nécessaire.
- Faire des réglages pour optimiser le rendement et éviter l'émission de monoxyde de carbone
- Evaluer les performances énergétiques et environnementales
- Vous apportez des conseils sur le bon usage de l'équipement

Le professionnel vous remettra une attestation à conserver pendant 2 ans. En cas de problème dans votre habitation, votre assureur pourra vous la réclamer.

Pour plus d'informations : Espace Info énergie tél 02 97 26 25 25 – infoenergie@pays-vannes.fr

Une permanence est assurée sur rendez-vous les quatrièmes jeudis de chaque mois à la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE de 14h à 17h.

Le club du 3^{ème} âge Les AJONCS D'OR organise une expo vente le **dimanche 26 novembre 2017** à partir de 10 heures à la salle polyvalente.

Deux tombolas auront lieu avec vente d'enveloppes. Les lots seront : 1 panier garni, 1 plante ou surprise.

Sur place boissons, café et gâteaux.

Cérémonie du 11 novembre 2017:

La section UNC/AFN et la mairie vous invitent à la cérémonie qui se déroulera le 11 novembre 2017.

Rassemblement à 10 heures 45 devant la mairie et dépôt de gerbes au monument aux morts à 11 heures.

Association du marché à la Ferme de BODELNEUF

Pour clôturer l'année en beauté, l'**Association du Marché à la Ferme** vous attends le **Mercredi 20 décembre 2017, entre 17h et 19h**, pour son **marché de Noël** : au programme produits et artisans locaux, dégustations et surprises !

Opération sapins de Noël 2017 – Hospitalité de SAINT-DOLAY ET THEHILLAC

Comme chaque année, les Brancardiens et Hospitalières de SAINT-DOLAY et THEHILLAC vous proposent leurs sapins de Noël au profit des personnes malades et handicapées.

Ils seront présents :

Le dimanche 3 décembre à partir de 9 h place de l'église à SAINT-DOLAY

Le vendredi 8 décembre à la salle polyvalente de SAINT-DOLAY à partir de 16 h – Noël des commerçants

Les samedi 9 et dimanche 10 décembre à partir de 9 h place de l'église à SAINT-DOLAY

Les samedi 16 et dimanche 17 décembre à partir de 9 h place de l'église à SAINT-DOLAY

Ainsi que chez Bernadette à Ste-Anne et à la Faisanderie aux Vergers de la Couarde.

Merci de venir nombreux soutenir cette action solidaire. Nous comptons sur votre générosité.

Vos prochains rendez-vous à la Médiathèque de Saint-Dolay

Vendredi 10 novembre à 20h30 :

Concert de Gurvan Liard (Vielle à Roue). Entrée libre, réservation recommandée. Ce concert vous est proposé en lien avec notre thématique sur LA MUSIQUE MÉDIÉVALE. Pendant tout le mois de novembre, retrouvez à la médiathèque une exposition sur l'histoire de la musique au Moyen-âge, accompagnée de quelques instruments et de documents sur ce thème (livres / CD / DVD)

Jeudi 23 novembre 2017 à 20h30

Projection du film « Dans leurs yeux » de Séverine VERMERSCH. (2016/52 mn)

« Dans leurs yeux », est une composition de portraits de marins pêcheurs bretons qui ont quitté la terre agricole pour s'embarquer vers l'inconnu. Eloignés de leurs familles pendant des mois, certains ont filmé le quotidien à bord, dans l'espoir d'un partage avec leurs proches au retour. La réalisatrice a construit son film autour d'extraits de ces documents d'archives auxquels elle a associé des entretiens filmés plus récents réalisés avec les marins. Transparaissent alors complexité et rudesse d'une vie partagée entre deux mondes. Un film subtil et très émouvant.

La projection sera suivie d'une rencontre avec la réalisatrice.

En raison du nombre de places **limitées**, nous vous conseillons de réserver. Entrée gratuite. Cette soirée s'inscrit dans le cadre du *Mois du film documentaire*. <http://www.moisdudoc.com>

Retrouvez plus d'informations sur la page Facebook de la médiathèque **@MediathequedeSaintDolay** ainsi que sur le site de la commune www.saintdolay.fr

La médiathèque est ouverte le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h / le vendredi de 15h à 18h / le samedi de 9h à 12h30. Tél. : 02 99 90 29 29. Email : mediatheque@saintdolay.fr

TELETHON 2017 - week-end du 08 au 10 décembre 2017.

VENDREDI 08/12 : début de la fabrication du pain de ménage pendant tout le week-end par l'équipe de STE-ANNE

TOUTE LA SEMAINE : fabrication de pains de ménage et pains sucrés par l'équipe de BURIN.

VENDREDI SOIR : concours de poker à 20 h salle des ajoncs d'or - 12 rue du Crézelo SAINT-DOLAY.

VENDREDI LORS DU MARCHÉ DE NOËL : lâcher de ballons qui seront vendus lors des commandes des croissants. Tombola.

DIMANCHE MATIN 10 /12 : randonnée pédestre départ salle polyvalente à 9h.

URGENT Nous recherchons encore 2 volontaires pour rejoindre l'équipe déjà en place.

Contact : 06.49.01.41.94

Pour rappel, un montant de 8178 € a été versé à AFM TELETHON en 2016

ACAD (association des artisans et commerçants de SAINT-DOLAY) organise le 8 décembre 2017 un marché de Noël à la salle polyvalente à partir de 16 heures. Les commerçants du marché hebdomadaire habituel participeront à cette manifestation. L'arrivée du père Noël est prévue vers 18 heures.

Afin de poursuivre l'étude du Plan Local d'Urbanisme la mairie organise une réunion publique pour présenter le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) le 14 Novembre 2017 à 20 heures à la salle polyvalente.